

**Arrêté UFR Sciences
Master Physique fondamentale et applications EAD – 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Physique fondamentale et applications** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1 EAD
Semestre 1
<p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p><u>Président(e)</u> : Céline MARTIN</p> <p><u>Suppléant(e)</u> : Caroline MOSSE-SABONNADIÈRE</p> <p><u>Liste des membres</u> :</p> <p><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></p> <p><u>Liste des membres</u> : Xavier LEONCINI, Christophe ALMARCHA</p>
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p><u>Président(e)</u> : Céline MARTIN</p> <p><u>Suppléant(e)</u> : Caroline MOSSE-SABONNADIÈRE</p> <p><u>Liste des membres</u> :</p> <p><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></p> <p><u>Liste des membres</u> : Xavier LEONCINI/José BUSTO, Christophe ALMARCHA/Thierry ANGOT</p>

MASTER 2 EAD

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours : Physique

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Xavier LEONCINI

Suppléant(e) : Caroline MOSSE-SABONNADIÈRE

Liste des membres :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Céline MARTIN/Olivier PEYRUSSE, Christophe ALMARCHA/Thomas KRAJESKI

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 02 décembre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences


